

STRATÉGIE CLIMAT

2020
20**24**



Crédit Mutuel
ARKEA

SOMMAIRE

	ÉDITO	3
	PRÉAMBULE	4
1	RENFORCER L'ENGAGEMENT DU GROUPE AU SERVICE DU CLIMAT VIS-À-VIS DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES	6
	A - Mobiliser l'entreprise	6
	B - Renforcer dès 2021 les outils d'accompagnement financier et extra-financier de ses parties prenantes et, en particulier, de ses clients	6
2	INTÉGRER LE CLIMAT COMME FACTEUR DE PERFORMANCE ET DE RISQUE DANS LA GESTION DES ACTIVITÉS DU GROUPE	7
	A - Mettre en place dès 2021 les outils d'évaluation des risques climatiques pesant sur ses activités afin d'en assurer la meilleure maîtrise possible	7
	B - Accroître l'impact positif	7
	C - Accroître la contribution positive des activités du groupe à la transition bas carbone	8

ÉDITO



Le Crédit Mutuel Arkéa a exprimé **la vision engagée de la contribution qu'il entend apporter à la société et au développement économique**, avec l'adoption, en 2020, de sa Raison d'être :

*« Nous voulons être **acteur d'un monde qui se conçoit sur le long terme et prend en compte les grands enjeux sociétaux et environnementaux de notre planète** pour les prochaines générations.*

*Nous y contribuons en pratiquant **une finance au service des territoires et de leurs acteurs** qui s'inscrit dans la durée et **aide chacun à se réaliser.***

*A cette fin, nous avons fait le choix d'être une **banque coopérative et collaborative** qui favorise un **partage équilibré de la valeur** avec ses sociétaires, clients, salariés, partenaires et territoires. Une entreprise **solidaire, éthique et inclusive**, qui est attentive au **respect de son environnement.***

*Au quotidien, nous développons, en collaboration avec nos parties prenantes, des **solutions innovantes** pour accompagner nos sociétaires et clients dans leurs **projets de vie** et **répondre à leurs aspirations** »*

Cette Raison d'être a d'ores et déjà été déclinée en engagements, dont deux sont en lien direct avec la stratégie climat :

#1 Nos décisions visent un impact environnemental et territorial positif

#2 Accompagner chacune de nos parties prenantes dans sa transition environnementale

Une feuille de route en découle, qui vise à renforcer l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les métiers de financements et d'investissements du groupe. **C'est en cohérence étroite avec cette vision que le Crédit Mutuel Arkéa a souhaité exprimer ses objectifs en matière de lutte contre le réchauffement climatique.** L'horizon retenu est celui des quatre prochaines années (2021-2024). Il correspond à celui de sa planification stratégique car l'impact de cet enjeu climatique sur l'évolution du modèle d'affaires d'un groupe de services financiers, ses différents métiers et ses parties prenantes, est de plus en plus clairement manifeste.



Jean-Pierre Denis,
Président du Crédit Mutuel Arkéa

Hélène Bernicot,
Directrice générale du Crédit Mutuel Arkéa

PRÉAMBULE

Le réchauffement climatique de notre planète sur une longue période fait l'objet d'un consensus scientifique international, à travers les travaux du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC). Ses manifestations sont de plus en plus intenses. Les populations fragiles et les générations futures y sont les plus exposées. **Un sentiment d'urgence se manifeste dans la mise en place des réponses collectives et individuelles qui pourront en limiter les impacts et accélérer la nécessaire évolution vers un modèle de croissance économique plus soutenable.** Les politiques publiques se renforcent en la matière depuis l'Accord de Paris en 2015. Les superviseurs des institutions financières, en particulier, les incitent, de manière de plus en plus forte, à améliorer leur compréhension et leurs processus de gestion des risques climatiques.

Les entreprises intègrent, de plus en plus, le climat dans l'évolution de leurs modèles d'affaires. Les particuliers sont appelés à faire de même dans leurs décisions d'investissement et de consommation.



Il est important de préciser que les objectifs retenus par le Crédit Mutuel Arkéa sur le terrain du climat n'épuisent pas le champ de toutes les thématiques environnementales dont il reconnaît l'importance (respect de la biodiversité, protection des océans, développement de l'économie circulaire...). Ces thématiques sont elles-mêmes dépendantes des enjeux sociétaux (emplois, éducation, accès à la santé, accès au logement, inclusion financière,) sur lesquels le Crédit Mutuel Arkéa entend être un acteur engagé.

**UN SENTIMENT D'URGENCE
SE MANIFESTE DANS LA MISE EN PLACE
DES RÉPONSES COLLECTIVES ET
INDIVIDUELLES QUI PUISSENT EN
LIMITER LES IMPACTS ET ACCÉLÉRER
LA NÉCESSAIRE ÉVOLUTION
VERS UN MODÈLE DE CROISSANCE
ÉCONOMIQUE PLUS SOUTENABLE**

Dans la diversité de leurs métiers, **les institutions financières sont très directement concernées par la lutte contre le réchauffement climatique.** Le Crédit Mutuel Arkéa est convaincu que **le climat est à la fois facteur de risques mais aussi d'opportunités de développement, pour le groupe et les territoires.**



S'agissant des risques, les superviseurs financiers nationaux, européens et internationaux demandent aux différentes catégories d'institutions financières de se doter des outils qui leur permettent d'évaluer précisément et de gérer les impacts des risques climatiques, jugés potentiellement systémiques, sur leur stabilité. L'exigence de durabilité fait partie désormais de la gestion des bilans des établissements et des produits financiers proposés à leurs clients.



S'agissant des opportunités, la transition climatique va créer dans les territoires et chez les clients entreprises et particuliers un besoin d'accompagnement renforcé pour les aider à préparer et gérer leurs propres évolutions. La transition va aussi exiger la mise en place de financements publics et privés aux plans européen, national et local à la fois massifs et innovants. Les métiers de l'intermédiation financière (financement, investissement) et de protection assurantielle vont s'en trouver renouvelés. Ils devront croître, et pour ce faire être capables de la mesurer, leur contribution à l'objectif collectif de lutte contre le réchauffement climatique, fixé par la communauté internationale, dans l'Accord de Paris.

QUELQUES PRINCIPES POUR UNE STRATÉGIE CLIMAT SOLIDE DANS LA DURÉE



Le Crédit Mutuel Arkéa affirme une forte identité coopérative et collaborative : cela se traduit dans les objectifs retenus dans le cadre de cette stratégie climat et leur mode de mise en œuvre à travers une importante implication de la gouvernance, un effort de mobilisation de l'ensemble des parties prenantes internes et externes, le souci de définir un cadre clair au niveau du groupe et qui laisse de la place aux différents métiers au regard de leurs spécificités.



L'intégration de toutes les dimensions du climat dans les activités du Crédit Mutuel Arkéa est une démarche d'amélioration continue dont le rythme dépend aussi d'éléments exogènes (clarté et stabilité du cadre réglementaire, horizon de temps très long, disponibilité et qualité des méthodologies d'analyse et des données permettant d'évaluer les impacts environnementaux et financiers des décisions de financement et d'investissement....). Une forme de progressivité est ainsi nécessaire :

- ◆ d'une part, **dans le périmètre des activités financières couvertes** : les activités bancaires, de capital investissement et de gestion d'actifs sont prioritairement couvertes. Les prises de participations directes du Crédit Mutuel Arkéa entrent également dans le champ de cette stratégie. Les financements aux particuliers seront intégrés de façon progressive.

- ◆ D'autre part, **dans les actifs financiers concernés** : les actifs d'entreprise, collectivités et institutionnels (bailleurs sociaux, SEM, ...), immobilier et infrastructures sont prioritairement visés. Les actifs souverains sont principalement concernés dans le cadre du volet risques. Dans le domaine de l'assurance-vie, sont couverts les fonds en euros et les unités de compte, à l'exception des unités de compte externes au groupe. Les produits structurés ne sont pas visés par cette stratégie. Cette couverture initiale a, naturellement, vocation à s'étendre en fonction des progrès réalisés sur le périmètre initial, notamment au domaine assurantiel.

- ◆ Et, enfin, **dans la durée de ces investissements et financements** : ne seront couverts par l'intégralité de la stratégie climat que les financements et actifs dont la maturité est supérieure à 1 an.



La présente stratégie s'inscrit sur **un horizon 2024**. Elle fera l'objet d'une **évaluation annuelle** par les instances de gouvernance du Crédit Mutuel Arkéa et de celles de ses métiers ainsi que d'une communication externe qui rendra compte de manière transparente de sa mise en œuvre sur la base d'indicateurs associés à chaque objectif. Cette communication se fera dans le cadre d'un rapport dédié, conforme au cadre fourni par la TCFD dès 2021.

Le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa a fixé **deux axes de déploiement de sa stratégie de réponse face à l'enjeu climat** :



**RENFORCER L'ENGAGEMENT
DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA
AU SERVICE DU CLIMAT
VIS-À-VIS DES ENTREPRISES
ET DES TERRITOIRES**



**INTÉGRER LE CLIMAT COMME FACTEUR
DE PERFORMANCE ET DE RISQUE
DANS LA GESTION DES ACTIVITÉS
DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA**

1 RENFORCER L'ENGAGEMENT DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA AU SERVICE DU CLIMAT VIS-À-VIS DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES

L'effort continu du Crédit Mutuel Arkéa pour agir dans, et en faveur de, l'économie réelle doit se traduire par un engagement environnemental fort, afin d'accompagner l'ensemble des acteurs de ses territoires dans leur transition et **développer un impact positif sur les écosystèmes qu'il finance et contribue à développer.**

A - MOBILISER L'ENTREPRISE

La réussite de la transition du Crédit Mutuel Arkéa vers un modèle bas carbone se fera nécessairement par une forte mobilisation de ses administrateurs et de ses salariés. Pour répondre à cet enjeu, deux projets de transformation interne sont en cours :



Mettre en place une gouvernance climat (comitologie, organisation.....) d'ici 2021 qui satisfasse aux exigences réglementaires actuelles et futures, et permette d'intégrer les risques et impacts du changement climatique dans la transition du modèle d'affaires du Crédit Mutuel Arkéa, dans une logique d'opportunités et de risques, et leurs déclinaisons opérationnelles dans les métiers.



Former et mobiliser l'ensemble des collaborateurs du Crédit Mutuel Arkéa, les instances de gouvernance, aux enjeux climatiques d'ici la fin 2021. Cette campagne de formation sera accompagnée par la mise à disposition d'outils de veille et de formation continue afin de permettre aux équipes de se saisir des sujets climat dans leurs métiers et de fournir le meilleur accompagnement possible aux clients. Le Crédit Mutuel Arkéa fera appel à des expertises externes, en tant que de besoin.

B - RENFORCER DÈS 2021 LES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER ET EXTRA FINANCIER DE SES PARTIES PRENANTES ET, EN PARTICULIER, DE SES CLIENTS



Dans la mise en œuvre de leurs projets liés à l'atténuation et à l'adaptation au réchauffement climatique¹.



Dans le suivi et l'engagement auprès des entreprises **des secteurs les plus émissifs**² afin qu'elles se fixent des objectifs de réduction de leurs émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), alignés avec l'Accord de Paris, à savoir une limitation de la hausse des températures à un niveau bien inférieur à 2°C.



Dans un rôle de **centre de ressources actif et engagé** dans la lutte contre le réchauffement climatique au sein de son écosystème : territoires, société civile, pairs et prestataires externes.

¹ Dans le cadre de la gestion de ses prises de participations directes, le Crédit Mutuel Arkéa prendra en compte cet enjeu en tant qu'actionnaire, et renforcera son dialogue avec les dirigeants de ces participations afin de mieux les accompagner.

² Dans le domaine du capital investissement, l'accompagnement se fera lorsque Arkéa Capital est actionnaire minoritaire de référence.

2 INTÉGRER LE CLIMAT COMME FACTEUR DE PERFORMANCE ET DE RISQUE DANS LA GESTION DES ACTIVITÉS DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

A - METTRE EN PLACE DÈS 2021 LES OUTILS D'ÉVALUATION DES RISQUES CLIMATIQUES PESANT SUR SES ACTIVITÉS AFIN D'EN ASSURER LA MEILLEURE MAÎTRISE POSSIBLE

Cette mise en place a déjà commencé et **le Crédit Mutuel Arkéa souhaite en accélérer le rythme autour des cinq leviers d'action suivants :**



Renforcer la prise en compte du climat dans la fonction gestion des risques sur la base des plans d'action adoptés par les instances du groupe, afin de prendre en considération des recommandations des superviseurs européens et nationaux (ACPR, ABE, BCE ...) ainsi que les standards de place (TCFD).



Disposer d'une **première évaluation complète des risques climatiques** (risques physiques et risques de transition) sur des portefeuilles de financements et d'investissement significatifs, dans un premier temps, sur l'année 2021.



Intégrer progressivement ces résultats dans les outils d'aide à la décision de financement et d'investissement afin de mieux maîtriser le niveau de risque climatique, et les compléter par l'étude d'une métrique d'analyse de la performance environnementale des grandes entreprises, dans un premier temps.



Renforcer l'**évaluation de l'exposition aux secteurs et émetteurs les plus intenses en carbone** (part brune) ainsi que leur contribution à la transition environnementale.



Compléter les **politiques sectorielles** sur l'ensemble des secteurs clés pour la transition bas carbone avec un renforcement progressif de l'exigence des critères pour répondre aux objectifs de l'Accord de Paris.

B. ACCROÎTRE L'IMPACT POSITIF

En tant que groupe coopératif à dimension territoriale, le Crédit Mutuel Arkéa a un impact fort sur ses territoires d'implantation. Cet impact est un élément fondamental de la valeur ajoutée qu'il apporte à ses parties prenantes externes. **Le Crédit Mutuel Arkéa souhaite accroître son impact environnemental positif pour contribuer à la transition bas carbone.** Pour ce faire, il s'attachera, en particulier, à :



Déployer **la mesure de la part des activités vertes**, alignée avec la taxonomie verte de l'Union Européenne³, sur ses portefeuilles d'investissement de marché d'ici fin 2021, et être en mesure d'intégrer début 2022, les résultats dans ses processus de décision. Dans les activités de financement et de capital investissement, cet exercice sera réalisé sur un portefeuille de grandes ETI en 2021, puis élargi d'ici fin 2022.

³Développée depuis 2019 par le Groupe technique d'experts sur le financement durable (TEG) de la Commission européenne



Développer en 2021 **un cadre d'analyse et de mesure commun** permettant aux différents métiers du groupe de développer les investissements à impact ayant une contribution positive pour l'environnement et **faisant, si possible, référence aux Objectifs de Développement Durable**. Mettre en œuvre ce cadre sur des portefeuilles de financement et d'investissement significatifs.



Renforcer progressivement sur les trois années qui viennent, l'exposition de ses portefeuilles **aux « actifs verts »** et, en particulier, **aux entreprises solutions**, qui cherchent à avoir un impact positif et innovant sur la dimension sociale et territoriale de la transition des modèles de croissance. Ce renforcement passe également par la mise en œuvre d'émissions de green bonds.



Participer à la nécessaire mobilisation de l'épargne en faveur de la transition énergétique et écologique **en introduisant pour chacune des gammes de solutions financières, des produits verts et innovants** intégrés à des démarches systématiques de formation des conseillers et de sensibilisation des parties prenantes. Pour les unités de compte externes, cela passera par l'intégration du climat comme enjeu dans la sélection et le suivi des sociétés de gestion partenaires.

C. ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION POSITIVE DES ACTIVITÉS DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA À LA TRANSITION BAS CARBONE

Le Crédit Mutuel Arkéa souhaite prendre toute sa part à l'atteinte des objectifs fixés par l'Accord de Paris. Pour ce faire, il mobilisera, en particulier, quatre leviers d'action :



Réduire l'empreinte carbone directe des opérations du groupe de 16 % de ses émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2024. Le Crédit Mutuel Arkéa portera également une attention particulière aux risques physiques de ses propres bâtiments.



Engager l'intégralité de ses investissements et l'exposition de ses financements vers une sortie progressive du charbon thermique. Ainsi, **le Crédit Mutuel Arkéa s'engage à sortir du charbon thermique, sur l'ensemble de ses investissements et financements d'ici 2027**.



Ne pas octroyer de financements bancaires à des projets directement liés aux énergies fossiles non conventionnelles.



Réaliser une **première analyse de l'alignement 2°C** représentative de ses **portefeuilles d'investissement et de financement d'entreprises** afin d'évaluer les méthodologies disponibles. Ce diagnostic permettra au Crédit Mutuel Arkéa de décider, en **2022** au plus tard, de l'adoption d'une **trajectoire d'alignement bas carbone** à horizon 2030, répondant aux objectifs de l'Accord de Paris. Cette cible sera ensuite déclinée en étapes intermédiaires dans le cadre des plans stratégiques.



cm-arkea.com

STRATÉGIE
CLIMAT | 2020
2024

Crédit Mutuel
ARKEA

